Conseil général, séance du 12 décembre 2019

Question du conseiller général Daniel Jolidon (GCD-PLRT)
concernant
les panneaux d'affichage réservés aux sociétés locales

Les panneaux d'affichage réservés aux sociétés locales sont dans un piteux état, et il est de plus en plus difficile de coller correctement les affiches. Le risque est grand que les affiches mal collées se décollent d'elles-mêmes ou soient déchirées et éparpillées dans l'espace public.

En outre certains emplacements ont été supprimés.

Le Conseil communal peut-il informer le Conseil général et dans une deuxième phase les sociétés locales :

- du nombre et de l'emplacement des panneaux d'affichages réservés aux sociétés locales de La Tène ?
- du nombre de panneaux d'affichage stockés dans les locaux de l'administration ?
- s'il est prévu dans le cahier des charges du personnel communal de maintenir en état lesdits panneaux ?
- s'il est possible de déterminer d'autres endroits pour installer les panneaux qui ont été supprimés ou/et qui pourraient être ajoutés ?

Il serait aussi judicieux de rappeler aux sociétés locales qui utilisent les panneaux d'affichage les règles pour le collage et le décollage des affiches.

La saison hivernale semble un moment propice pour procéder à de tels travaux de maintenance.

Merci d'avance pour la réponse.

Daniel Jolidon

Question reçue par mail adressé à l'administration communale le 28 novembre 2019